**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 25 (1945)

Heft: 7

**Rubrik:** Revue de presse franco-suisse

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **REVUE DE PRESSE FRANCO-SUISSE**

Elsa Triolet, poète de la Résistance, prix Goncourt 1944, épouse du poète Louis Aragon, dont on connaît l'influence au sein du parti communiste français, ne semble pas avoir rapporté un mauvais souvenir de son séjour en Suisse, en compagnie des représentants de la presse et des lettres françaises :

## « En pleine Suisse... BÉATITUDE PROVISOIRE

« On vit ici, cu plutôt je vis ici dans ce délicieux état de péché que Pétain appelait la facilité. La vie est divinement, béatement facile. Pimpante, neuve, hygiénique, vernie, polie, sans poussière ni taches, ni loques, ni ruines. De ci, de là, on voit des gens. Ils sont habillés de neuf, blanchis au bcn savon, repassés de frais. Autour de chacun d'eux, il y a de l'air; ils ne sont pas serrés à ne plus respirer, ils ne suent pas les uns sur les autres, ils ne sont pas écrasés sous le poids des cadavres.

« Dès qu'on veut prendre le train pour aller n'importe où, il s'en présente un, immédiatement; dans les gares il règne un calme comme si la ville attenante était évacuée; on sait quand on part et quand on arrive. Les contrôleurs vous aident à monter et à descendre. Les wagons sont passés à l'aspirateur et garnis de voyageurs pour ne pas partir à vide. La surface jaune-vernis et gris-velours des banquettes est intacte; les stores pendent bien droits et obéissent au doigt et à l'œil, glissant sur des vitres brillantes.

« Dans les vitrines, rien n'est factice, ni le saucisson, ni les bas, ni les valises en cuir, ni les étoffes... Derrière les vitrines, il y a les magasins, pleins de marchandises qu'on n'a pas vues dans les vitrines. On peut vraiment les acheter, sans ou avec bons, indifféremment, puisque des bons on vous en donne. Vendeurs et vendeuses, adorablement polis et aimables, essayent de vendre le plus de choses possible. On a le droit de choisir, de préférer et même d'avoir des caprices.

«Les restaurants et cafés sont ravissants, de couleurs tendres, ornés de fleurs. Il y a des cartes avec les prix marqués. Je mentionnerai le café, les glaces, les gâteaux, les biftecks, les poulets et salades, ainsi que les fromages nature et cuits.

Pour chaque repas, il faut donner des tickets, qu'ici l'on nomme points, mais pourquoi n'en donnerait-on pas, puisqu'on en a assez ? Il faut aussi payer. Ça c'est une autre affaire, on ne vit pas toujours à l'œil, ni dans ce pays, ni dans les autres.

« Il me semble qu'on doit pouvoir bien travailler quand on vit dans la facilité. C'est plus malin que de dépenser des tonnes d'énergie pour se débrouiller à ne pas crever de faim et de froid. Le débrouillage prend du temps et une ténacité folle. Et on dirait bien que les nerfs des pauvres Français vivant méritoirement sans aucune facilité, mais par contre écrasés sous des tonnes de malheurs, sont chaque jour un peu plus tendus, chaque jour on donne un tour de plus aux chevilles, à se demander comment ils, les nerfs, tiennent encore. La France ressemble à une immense salle d'attente de troisième, bondée, ne désemplissant pas, les gens couchés sur des banquettes dures, leurs hardes un peu partout, sur les tables, les chaises, par terre où la poussière se mélange à des liquides répandus, des crachats et des papiers sales... les enfants crient, des mères exténuées donnent le sein à des nourrissons vagissants, les vitres sont cassées, il souffle un vent brûlant en été, glacial en hiver... Et le train n'arrive jamais.

« La Suisse! ce cottage avec fleurs et salle de bains... Mais je suppose que le paradis, lui-même, ne tiendrait pas le coup devant l'accoutumance. Il suffirait d'y vivre pour trouver que cela aurait pu être mieux, et que d'étendre le bras pour se servir est vraiment trop fatigant. Je n'en suis pas encore là. »

(« L'Action », Paris, 14 septembre 1945.)

Nos lecteurs suisses seront sensibles à cet hommage vibrant, venant d'un poète de nationalité russe, mais ne pourront sans doute se défendre de penser que les journalistes français n'ont pas eu une vision complète de la vie courante en Suisse, qui n'est pas exempte de soucis et de difficultés.

#### « Le « DON SUISSE » au secours de la France

« Chacun connaît en France la magnifique tâche accomplie en notre faveur par la Croix-Rouge suisse — Secours aux enfants, pendant et depuis la fin de l'occupation. On sait comment cette institution organise, depuis plusieurs années déjà, des convois d'enfants de chez nous, qui bénéficient, en Suisse, d'un séjour reconstituant et sain. On sait aussi les distributions alimentaires réalisées en France même par la Croix-Rouge suisse — Secours aux enfants.

« Mais la population, dans son ensemble, est moins au courant de l'extension que la Suisse a voulu donner à son action de secours en faveur des pays victimes de la guerre par sa récente constitution d'un organisme spécial, le « Don suisse ».

« C'est par une décision du gouvernement fédéral, en date du 25 février 1944, que fut posé le principe de la nouvelle institution et le 13 décembre de la même année, les chambres fédérales lui votaient un don de 100 millions de francs.

« Cette création correspond aux aspirations profondes de la population, qui ont trouvé en lui leur concrétisation. Aussi bien les ressources fournies par le gouvernement ne sont-elles qu'une partie des disponibilités de l'institution qui espère voir, au contraire, apporter la plus grosse part de ses moyens financiers par la gigantesque campagne de collectes qu'elle a lancée.

« Entre la France, la Hollande et la Belgique, le « Don suisse » avait envoyé à la fin d'avril, c'est-à-dire quatre mois après sa création, 9.100 tonnes de vivres représentant un chargement de 830 wagons et la valeur de 8 millions de francs suisses. On peut estimer, actuellement, à 250 tonnes au moins les quantités de lait et de fromqge qui ont été adressées à la France par des œuvres contrôlées par cette institution depuis sa création. Il faut ajouter à cela des conserves de viande, de poissons et de légumes. En mai, 56 wagons de pommes ont été acheminés sur notre Midi pour y être distribuées aux enfants. Ce sont aussi des centaines de tonnes de farines alimentaires, de légumes secs qui ont éré ainsi envoyées.

« Dans le domaine des produits industriels, ce sont des médicaments en quartités importantes, du matériel chirurgical, du savon, du carton bitumé et huilé pour remplacer les toitures et les vitres détruites par les bombardements, des textiles, des outils qui nous ont été fournis.

« L'action a pris une allure multiforme : distributions, ouvertures de cantines, parrainages, etc. Des crèches ont été montées dans des régions sinistrées dont les baraquemements, le matériel et le personnel sont venus de Suisse.

« Cette activité s'adresse aux enfants, aux populations sinistrées, aux rapatriés, etc. Sur le plan agricole aussi les Suisses nous proposent leur aide. »

(Bulletin d'information du ministère de la Santé publique.)